

Produits phytosanitaires VS biocides

## Lutte contre les campagnols : veillez à la réglementation !

La lutte contre les campagnols dans les champs n'est possible qu'avec les produits homologués pour cet usage.

Les autorisations de mise sur le marché des rodenticides (spécifiées sur le produit) peuvent valoir pour un biocide, un produit phytosanitaire ou les deux. Ainsi, les conditions d'utilisation et le but de celle-ci peuvent alors varier. En effet l'utilisation des biocides (raticides et souricides) ne peut uniquement avoir lieu dans un but de protection d'habitat ou encore de santé publique. De plus, ils ne sont utilisables qu'en intérieur ou à proximité des bâtiments d'exploitation. Le dépôt d'appâts «sauvages» est clairement banni (blocs ou sachets de céréales posés directement au sol). Par ailleurs, seuls les professionnels de la dératisation sont autorisés à acheter plus de 2 kg d'appâts.

Les produits phytosanitaires sont homologués dans une lutte contre les ravageurs de culture. Ils ne sont autorisés qu'en extérieur et doivent avoir la mention biocide pour être utilisés en intérieur. Il est essentiel de distinguer ces deux types d'homologation afin de ne pas être en faute et ainsi accusé d'usage abusif. Jusqu'au 23 décembre 2020, il était possible d'utiliser le bromadiolone sous forme d'appâts dans le blé, encadré par l'arrêté du 14 mai 2014, pour la lutte contre les campagnols dans les champs. **Aujourd'hui seuls les produits à base de phosphore de zinc «ratron GW et ratron GL» sont autorisés en plein champ, à raison d'une dose maximale de 2 kg/ha/an, dans les trous de campagnols.**

FDSEA 67

Jeunes Agriculteurs Grand Est

## Xavier Bailly, nouveau président

Le jeudi 3 juin, Xavier Bailly a été élu président de Jeunes Agriculteurs Grand Est. Il succède à Nicolas Kunysz, qui a souhaité se consacrer à sa vie personnelle et professionnelle.

Agé de 29 ans, Xavier Bailly s'est installé en 2016 sur l'exploitation familiale, en polyculture-élevage, dans le département des Vosges. Depuis son entrée chez JA il y a cinq ans, il est fortement impliqué sur le dossier Installation. Après deux ans en tant que responsable installation Vosges, il a tout de suite été attiré par l'important travail de fond à mener sur ce dossier au niveau régional. Depuis 2018, Xavier Bailly était le responsable installation de JA Grand Est: mise en place de la nouvelle DJA, simplification du parcours à l'installation, développement d'outils en faveur des porteurs de projets, animations sur la promotion métier, etc. Il œuvre au quotidien pour préserver au mieux les installations sur notre territoire.



Xavier Bailly est très impliqué sur le dossier de l'installation.  
© JA Grand Est

### Prospective et la convivialité

Le renouvellement du conseil d'administration et du bureau a également été à l'ordre du jour le 3 juin dernier. Après plusieurs mois sans se rencontrer physiquement, les administrateurs se sont retrouvés dans les locaux d'Elitest à Plesnois, pour une journée riche en échanges: fonctionnement interne, actualités et projets à développer furent les

mots d'ordre de la journée. Sans oublier la convivialité, importante et chère à JA.

Ce renouvellement de l'équipe régionale va permettre de poursuivre le travail déjà accompli et insuffler un nouvel élan au syndicat, afin que les installations d'aujourd'hui et de demain soient viables, vivables et transmissibles.

Président	Xavier Bailly	Vosges
Secrétaire Général	Valentin Tailliat	Ardennes
Vice-Président	Germain Bach	Moselle
Vice-Président	Augustin Wack	Bas-Rhin
Trésorier	Bastien Lombard	Marne
Membre du CA	Charlérie Bosseler	Aube
Membre du CA	Rémi Cauret	Haute-Marne
Membre du CA	Benjamin Gobert	Meurthe-et-Moselle
Membre du CA	Marin Barbier	Meurthe-et-Moselle
Membre du CA	Baptiste Picard	Meuse
Membre du CA	Julien Scherb	Haut-Rhin
Membre du CA	Benoit Valsecchi	Vosges
Administrateur National	Timothée Appert-Collin	Marne
Administrateur National	François-Etienne Mercier	Meurthe-et-Moselle
Administrateur National	Christophe Haas	Bas-Rhin
Administrateur National	Pierre Meyer	Haut-Rhin

CAAA du Bas-Rhin

## Installation du nouveau comité directeur

Tous les quatre ans, la CAAA du Bas-Rhin procède au renouvellement des délégués à l'assemblée générale. Ces élections, qui se sont achevées le 7 juin dernier avec la désignation d'un nouveau comité directeur, ont provoqué quelques changements parmi les délégués de la Caisse. Chez les non-salariés, on enregistre 6 nouveaux membres titulaires sur 64 et chez les salariés, 7 nouveaux délégués titulaires sur 18. Au niveau du comité directeur, 3 nouveaux membres ont fait leur entrée: Katia Brehm, déléguée non-salariée, Magali Wolff et Christophe Fehrenbach, tous deux délégués salariés. Leur mandat débute le 1<sup>er</sup> juin 2021 pour s'achever le 31 mai 2025.

Le nouveau comité directeur de la Caisse d'assurance-accidents agricole du Bas-Rhin s'est réuni le lundi 7 juin 2021 pour procéder à l'élection de son bureau et à la désignation des représentants du comité dans les différentes instances pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2025, dont voici la composition. Président: Denis Ramspacher (non-salarié). Vice-présidents: Vincent Kieffer (non-salarié), Tho-



Le nouveau comité directeur de la CAAA du Bas-Rhin le 7 juin dernier.  
© Germain Schmitt

mas Blum (non-salarié) et Bernard Gross (salarié). Secrétaire: Vincent Ott (non-salarié). Trésorière: Katia Brehm (non-salariée). Assesseurs: Pierre Huchelmann (non-salarié) et Didier Gross (salarié). Directeur: Pascal Jan. Chef de service Prestations: Herbert Bastian. Chef de service Comptabilité/Cotisations: Étienne Christ. Responsable administratif et financier: Hervé Jung.

Compte tenu du protocole sanitaire, la traditionnelle cérémonie en l'honneur des membres du comité directeur sortants sera organisée début juillet. Il s'agit de Catherine Muller, Gilbert Holtzschere et Alain Baillet. Un hommage leur sera rendu pour les actions qu'ils ont menées avec sagesse et détermination, pour leur fidélité et leur attachement à notre institution.

OCDE

## Les politiques agricoles sur le grill

« Répondre aux enjeux des systèmes alimentaires ». Telle est l'ambition de l'OCDE qui, dans son immense rapport de 600 pages publié de 22 juin et portant sur la période 2018-2020, remarque cependant que cet objectif est difficile à atteindre, notamment parce que « le soutien public à l'agriculture a continué d'augmenter ces dernières années dans le monde ».

L'immense majorité de « l'estimation au soutien des producteurs (ESP) » agrégée en 2018-2020 est principalement « imputable à quatre pays: la Chine (44%), l'Union européenne (24%), les États-Unis (10%) et le Japon (9%) », souligne l'étude. Cependant, l'OCDE remarque que le soutien aux producteurs dans l'Union européenne reste proche de la moyenne de l'OCDE et qu'en pourcentage des recettes agricoles brutes, « il s'est stabilisé autour de 19% depuis 2010, contre 18% pour l'ensemble des pays membres de l'OCDE ».

Cependant, le rapport égratigne quelque peu la politique agricole européenne, notamment, la réforme de la Pac, et le Green Deal avec « Farm to Fork » et la stratégie Biodiversité 2030. Sur la Pac, l'OCDE rappelle que si « les plans stratégiques nationaux donnent la possibilité de mieux adapter les mesures aux spécificités de chaque pays, ils risquent d'élargir les divergences dans la mise en œuvre nationale de la Pac, notamment en ce qui concerne le soutien couplé ». Quant au Green Deal, « la manière dont les objectifs choisis sont susceptibles d'agir sur la productivité générale et la durabilité n'est pas claire », souligne l'étude. Ces stratégies « devraient mettre davantage l'accent sur la nécessité d'améliorer la gestion de l'eau comme condition préalable au renforcement de la durabilité et de la résilience », préconise l'OCDE.

### Relever trois défis

Parmi les pays qui soutiennent le moins leurs agriculteurs, le rapport désigne le Kazakhstan, l'Afrique du Sud, le Chili, l'Australie, l'Ukraine, le Brésil et la Nouvelle-Zélande. Pis « trois pays présentent des niveaux négatifs de soutien aux producteurs du fait d'une taxation

implicite des agriculteurs par des prix à la production minorés: l'Argentine, le Vietnam et l'Inde », ajoute-t-elle. En tout état de cause, ces niveaux d'aides ou de taxes influent naturellement sur les systèmes alimentaires propres à chaque pays ou continent. Ainsi l'Afrique et l'Asie abritent actuellement 92% des personnes sous-alimentées dans le monde, soit 631 millions d'individus sur 688 millions. L'accès à une alimentation saine reste toujours pour l'organisation, une pierre d'achoppement (lire encadré).

Selon l'OCDE, ces niveaux d'aides impactent également l'environnement: « en l'absence de politiques environnementales complémentaires, de moins en moins de pays parviennent à conjuguer croissance de la productivité et diminution des pressions sur les ressources naturelles et des émissions de gaz à effet de serre ». Les pays de l'OCDE devront donc relever trois défis, indique l'étude: atteindre la sécurité alimentaire et la nutrition pour une popu-

lation mondiale croissante; fournir des moyens de subsistance aux agriculteurs et aux autres personnes liées au secteur, que ce soit verticalement le long de la chaîne de valeur ou spatialement dans les économies rurales; et enfin réduire l'empreinte environnementale du secteur et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Avec cet esprit libéral dont cette institution ne s'est jamais départie, l'OCDE demande (encore) la « suppression progressive des interventions visant les prix et le soutien aux producteurs faussant les marchés ». Elle préconise aussi d'orienter le soutien au revenu vers les ménages agricoles qui en ont le plus besoin et, lorsque c'est possible, l'intégrer à la protection sociale et aux filets de sécurité visant l'ensemble de l'économie. Enfin, elle souhaite réorienter la dépense publique vers les investissements dans les biens publics - en particulier les systèmes d'innovation.

### L'alimentation saine toujours trop chère ?

L'OCDE table sur un maintien des prix alimentaires « à un niveau bas ». Ce qui pour elle est « de bon augure s'agissant de l'accessibilité générale » à la nourriture. Cependant, l'organisation craint que les aliments sains et nutritifs « ne restent inaccessibles à une bonne partie de la population de la planète et qu'en conséquence, la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ne progressent ». D'après une récente étude intitulée l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020, « une alimentation saine coûte 60% plus cher qu'une alimentation répondant seulement aux besoins de nutriments essentiels, et est près de cinq fois plus chère qu'une alimentation satisfaisant seulement les besoins énergétiques alimentaires élémentaires au moyen de féculents ». Toujours selon l'OCDE, « plus de 1,5 milliard d'êtres humains (sur 7,7 milliards) n'ont pas les moyens d'avoir une alimentation qui leur apporte les niveaux requis de nutriments essentiels, et pour plus de 3 milliards de personnes, l'alimentation saine la moins coûteuse est encore trop chère ».